

Luxembourg, le 14 décembre 2006

2

Motion

La Chambre des Député-e-s,

- Félicitant les onze organisations du monde agricole qui viennent d'élaborer et de présenter un projet d'envergure visant l'utilisation systématique de la biomasse domestique pour la production d'énergie ;
- Considérant que ce projet prévoit, sous certaines conditions, la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre d'environ 1 million de tonnes CO₂ par an ;
- Rappelant que la production d'énergie à partir de la biomasse permet aux agriculteurs de développer une nouvelle source de revenus importants ;
- Jugeant que ce projet ne pourra se réaliser sans l'accord et le soutien actif des ministères et administrations concernés ;
- Estimant que ce projet paraît tout à fait réalisable et mérite donc l'attention du Gouvernement ;

invite le Gouvernement

- à mettre en place un groupe de travail ayant pour mission d'étudier en détail le projet des onze associations du monde agricole et de préparer des pistes pour la mise en œuvre d'un tel programme ;
- à rassembler au sein de ce groupe de travail les ministères de l'Agriculture, de l'Environnement, de l'Economie et de l'Intérieur, les associations agricoles, ainsi que l'Université et les Centres de recherche publics.

Henri Kox

François Bausch

Felix Braz

Viviane Loschetter

Claude Adam

